

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2324

20 septembre 2013

SOMMAIRE

ADIGE Participations S.A.	111547	MSEOF Marengo I S.A.	111506
Agrabah S.A.	111537	Multiship S.A.	111551
Airbourne Holdings 3 S.à r.l.	111549	Navalux	111549
Alapco Real Estate Development S.A. ..	111550	Netto Concept Plus S.à.r.l.	111551
Altercap CCA I SA	111509	New Challenge S.A.	111551
A.S. Group S.A.	111550	New Luxembourg China S.A.	111551
Aviva Investors Central European Proper-		Niessen Restaurants s.à.r.l.	111552
ties S. à r.l.	111546	Nobel Design	111552
BBGI Investments S.C.A.	111548	Nova Holdings S.A. - SPF	111524
BBGI Management HoldCo S.à r.l.	111549	NS Investissements S.à r.l.	111552
Beamex S.A., SPF	111549	OCM Luxembourg Coppice Midco S.à r.l.	
BGV III Feeder 4 SICAV-FIS	111548	111525
Central Park SA	111507	OCM Luxembourg Wembley Holdings S.à	
CEP III Investment 2 S.à r.l.	111506	r.l.	111511
Choiseul	111507	Offenbach German Fixtures AREIII (Lu-	
Clichy Holding S.A., SPF	111507	xembourg) S.à r.l.	111552
Colruyt Luxembourg S.A.	111507	Ol-Clothing S.A.	111512
Corvus S.A. SPF	111508	OKS Europe S.A.	111511
CPI I&G 1 S.à r.l.	111510	OKS Europe S.A.	111511
CPI I&G Germany S.à r.l.	111510	Oksiushka S.A.	111524
CROWN PREMIUM Private Equity V Mas-		Olivalux S.A.	111513
ter North America S.C.S., SICAF-FIS ..	111508	Orange Business Luxembourg S.A.	111513
Desdan Holding S.A.	111509	Orion Shipping SA	111512
Edelweiss Group S.A.	111550	O-Wind S.A.	111525
Elly Group International S.A.	111509	Paragem Assets S.à r.l.	111513
ESCADA Luxembourg S.à r.l.	111508	Participations Commerciales	111552
Fidint S.A.	111547	P.B. Participations	111510
GameStop Global Holdings S.à r.l.	111548	Peintures-Décor Oestreicher S.à r.l. ...	111512
GAV Holdings S.à r.l.	111537	P.I.H. S.A.	111524
Montpellier S.A.	111506	Purple Grafton S.à r.l.	111551
Moretta S.A.	111506	TalkingBird S.à r.l.	111537
MSEOF Finance S.à r.l.	111506		

Montpellier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 131.277.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013107168/10.

(130130023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Moretta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 35.814.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013107169/10.

(130129474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

MSEOF Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 94.618.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66913 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107180/10.

(130129734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

MSEOF Marengo I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 102.018.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66930 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107182/10.

(130129680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

CEP III Investment 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 128.356.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 26 juin 2013 que:

- Monsieur Guy Harles a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 18 juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CEP III Investment 2 S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013107755/14.

(130131406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Central Park SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 85.224.

Les comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013107754/13.

(130130586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Choiseul, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 174.411.

Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration

Il est décidé de transférer le siège social de la société du 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107760/12.

(130130551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Clichy Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.
R.C.S. Luxembourg B 32.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2013107762/13.

(130131356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Colruyt Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.296.

En date du 1^{er} avril 2013, l'Actionnaire Unique de la Société a pris les décisions suivantes:

- Révocation de Wim Biesemans de son poste d'Administrateur, avec effet immédiat;
- Nomination de Marc Hofman, né le 28 mai 1958 à Aalst, Belgique, ayant pour adresse le Ringlaan-Zuid 114, 8420 De Haan, Belgique, au poste d'Administrateur de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle approuvant les comptes de la Société au 31 mars 2016, et qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COLRUYT LUXEMBOURG S.A.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Mandataire

Référence de publication: 2013107766/16.

(130131397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Corvus S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 152.596.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 juin 2013

1. L'assemblée prend acte que la dénomination de la société à responsabilité limitée DEC S.à r.l. en sa qualité de Commissaire aux comptes, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B143543 et ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg a été remplacée par la dénomination PERSKY GmbH;

2. L'assemblée prend acte du changement du siège social de la société à responsabilité limitée PERSKY GmbH (anciennement DEC S.à r.l.) du 62, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg au 31, rue de Strasbourg à L-2561 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Certifié sincère et conforme

Geert DIRKX

Administrateur Unique

Référence de publication: 2013107769/18.

(130131078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

CROWN PREMIUM Private Equity V Master North America S.C.S., SICAF-FIS, Société en Commandite simple sous la forme d'une SICAF - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, Place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 163.402.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 20. Juni 2013

Am 20. Juni 2013 um 16:00 Uhr kamen am Gesellschaftssitz die Gesellschafter obiger Gesellschaft zusammen.

Nach Feststellung der Rechtsgültigkeit, werden folgende Beschlüsse gefasst:

Die Versammlung beschließt, die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft PricewaterhouseCoopers Société coopérative für die Prüfung des Geschäftsjahres 2013 zu bestellen, bis zum Ablauf der im Jahr 2014 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung.

Luxemburg, den 25. Juli 2013.

WARBURG INVEST LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2013107784/17.

(130131350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

ESCADA Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 149.098.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 juillet 2013

1. Monsieur Eric MAGRINI a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

2. Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

3. Monsieur Pierre CLAUDEL a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

4. Monsieur Carsten Bendixen JØRGENSEN, administrateur de sociétés, né à Munkebo (Danemark), le 28 septembre 1965, demeurant à L-2320 Luxembourg, 62, boulevard de la Pétrusse, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

5. Le nombre des gérants a été diminué de 7 (sept) à 5 (cinq).

Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ESCADA Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108937/19.

(130132226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Elly Group International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 168.304.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 19 juin 2013 à 11h00

Décisions:

L'Assemblée décide à l'unanimité, que les résolutions sont prises dans le meilleur intérêt de la Société, ainsi il a été décidé de:

1. Renouveler les mandats des administrateurs:

- Thomas Detroyat, ayant son adresse au 91b, allée des Chênes, F-69390 Charly
- Emmanuel Lebeau, ayant son adresse au 4A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg,
- Jean-Michel Marq, ayant son adresse au 5, rue du Parc, L-8031 Strassen.

Les mandats des Administrateurs arriveront à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

2. Renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes FIDUCIAIRE HRT, ayant son siège social 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, dument enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B125213.

Le mandat du Commissaire aux Comptes arrivera à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Suite à cet exposé, aucune remarque n'est formulée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signatures

Le Président / Le Secrétaire

Référence de publication: 2013108925/25.

(130132852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Altercap CCA I SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 153.371.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013109760/9.

(130133813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Desdan Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 81.199.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 18 septembre 2012

Les mandats d'administrateur de Monsieur Roger CAURLA, maître en droit, né le 30 octobre 1955 à Esch-sur-Alzette (L), demeurant à L-3912 Mondercange, 19, rue des Champs et de Monsieur Alain VASSEUR, consultant, né le 24 avril 1958 à Dudelange (L), demeurant à L-8277 Holzem, 3 rue de Mamer, sont reconduits pour une période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Monsieur Pascal DE GRAEVE, employé privé, né le 18 décembre 1969 à Arlon (B), demeurant à B-6741 Vance, 8, rue du Stade est nommé en tant que nouvel administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2018 en remplacement de Monsieur Celso GOMES DOMINGUES.

La société HIFIN S.A., ayant son siège social au 3, Place Dargent à L-1413 Luxembourg, RCS Luxembourg B 49454 est nommée en tant que nouveau commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2018 en remplacement de la société anonyme Triple A Consulting.

Certifié sincère et conforme

DESDAN HOLDING S.A.

Référence de publication: 2013113087/20.

(130137858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

CPI I&G 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.462.

—
Extrait des résolutions de l'associé du 23 juillet 2013

L'associé de la Société à décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Francis Genesi en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013;
- De nommer Francisco Tobias Marin, né le 18 avril 1973 à Buenos Aires, Argentine, demeurant professionnellement au 399 Park Avenue, 3^e étage, New York, NY 10022, États-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Jan Willem Overheul

Manager

Référence de publication: 2013113078/16.

(130137769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

CPI I&G Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.340.

—
Extrait des résolutions de l'associé du 23 juillet 2013

L'associé de la Société à décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Francis Genesi en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013;
- De nommer Francisco Tobias Marin, né le 18 avril 1973 à Buenos Aires, Argentine, demeurant professionnellement au 399 Park Avenue, 3^e étage, New York, NY 10022, États-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet au 11 juillet 2013 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Jan Willem Overheul

Manager

Référence de publication: 2013113077/16.

(130137768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

P.B. Participations, Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R.C.S. Luxembourg B 114.766.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 05/08/2013

1) L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- M. Raymond GOEBEL, dont l'adresse professionnelle est c/o GESFO SA, 7 rue d'Amsterdam, L1126 Luxembourg;
 - Mme Johana BODART, dont l'adresse professionnelle est c/o GESFO SA, 7 rue d'Amsterdam, L1126 Luxembourg;
 - Mme Cathy BEKEMANS, dont l'adresse professionnelle est c/o GESFO SA, 7 rue d'Amsterdam, L1126 Luxembourg.
- Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31/12/2013.

2) L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de M. Raymond Goebel dont l'adresse professionnelle est c/o GESFO SA, 7 rue d'Amsterdam, L1126 Luxembourg. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31/12/2013.

3) L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de Cassini Finance Ltd dont le siège social est Nerine Chambers PO BOX 905, Road Town, Tortola, British Virgin Islands. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31/12/2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour P.B. PARTICIPATIONS SA

Référence de publication: 2013113469/22.

(130137195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

OKS Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 143.824.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par l'actionnaire unique en date du 8 juillet 2013 que Mr. Bernd MUELLER, né le 12 juillet 1981 à Frankfurt am Main, Allemagne, demeurant Obere Grenzstraße 62, 63071 Offenbach am Main, Allemagne, a été nommé membre du Conseil d'Administration, avec effet à compter du 8 juillet 2013, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Vinit KHANNA;
- Mme Geeta KHANNA;
- M. Terence FERNANDES;
- M. Bernd MUELLER.

Pour extrait conforme
Vinit Khanna
Administrateur

Référence de publication: 2013113461/20.

(130137260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

OKS Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 143.824.

—
EXTRAIT

Il résulte de la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 8 juillet 2013 que Mr. Bernd MUELLER est nommé administrateur-délégué, avec effet à compter du 8 juillet 2013, en remplacement de Mr. Vinit KHANNA, démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

Administrateur-délégué

Mr. Bernd MUELLER
Obere Grenzstraße 62
63071 Offenbach am Main
Allemagne

Pour extrait conforme
Bernd MUELLER
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2013113462/19.

(130137870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

OCM Luxembourg Wembley Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 175.449.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 1^{er} août 2013 que Madame Katherine Margaret RALPH, née le 19 avril 1978 à Colchester, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013113452/15.

(130137877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

OI-Clothing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 136.717.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée tenue le 31 juillet 2013.

Résolution:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée a décidé de renouveler le mandat de Ernst & Young S.A, avec siège social à 7, Rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013113458/15.

(130137931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Orion Shipping SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 82.667.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 juillet 2013

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Monsieur Renaud FLORENT, demeurant professionnellement 2a rue des Capucins L-1313 Luxembourg, Président

- Mademoiselle Caroline PICARD, employée privée, demeurant professionnellement au 2a, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg,

- NAVILUX S.A. société anonyme, siège social 2a, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, administrateur-délégué.

Est nommé commissaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- AUDIEX S.A., 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013113467/19.

(130137645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Peintures-Décors Oestreicher S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach.
R.C.S. Luxembourg B 103.741.

—
Cession de parts

Il résulte d'une déclaration, établie à Wiltz, en date du 17 mai 2013, que Monsieur Lucien OESTREICHER domicilié à L-9556 Wiltz, 97, Rue des Rochers, et

Madame Angèle NANQUETTE domiciliée à L-9556 Wiltz, 97, Rue des Rochers en tant que qu'associés ont cédé leurs 30 parts sociales de la société Peintures-Décors OESTREICHER SARL à Monsieur OESTREICHER Edouard domicilié à L-9674 NOCHER, 2, Kautebacherwee

Suite aux présentes cessions, le capital social se compose désormais comme suit:

- Monsieur OESTREICHER Edouard 100 parts:	100
TOTAL:	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Wiltz, le 17 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Fiduciaire Comptable Lucien FUNCK SARL

Référence de publication: 2013113478/20.

(130137811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Olivalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 133.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OLIVALUX S.A.
Signature

Référence de publication: 2013113465/11.

(130137713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Orange Business Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5885 Howald, 201, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 41.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113466/9.

(130137426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Paragem Assets S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 179.253.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARS:

Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized as a family estate management company (société de gestion de patrimoine familial), with registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés),

hereby represented by Audrey Cubizolles, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal (the Attorney).

Said power of attorney, after having been initialled *ne varietur* by the Attorney and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which it hereby declares to incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Paragem Assets S.à r.l." (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the

registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever (including by way of joint venture) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation, securities, bonds, debentures, options, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest directly or indirectly in the acquisition and management of a portfolio of real estate, patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty euro (EUR 134,660) represented by:

- 13,466 A1 shares;
- 13,466 A2 shares;
- 13,466 A3 shares;
- 13,466 A4 shares;
- 13,466 A5 shares;
- 13,466 A6 shares;
- 13,466 A7 shares;
- 13,466 A8 shares;
- 13,466 A9 shares; and
- 13,466 A10 shares,

each in registered form, each with a nominal value of one euro (EUR 1), each fully subscribed and fully paid-up, and each with the same rights and obligations, except as stated otherwise in the Articles.

5.2. The amount of any share premium may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem or repurchase and to make distributions in accordance with the provisions of the Articles, provided that such share premium shall be reserved to the class of shares to which it has been contributed.

Art. 6. Shares.

6.1. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at one hundred per cent of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.3. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

Art. 7. Capital increase, Capital reduction and Cancellation of shares.

7.1. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law and in accordance with this Article 7.

7.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required by Law for the amendment of the Articles.

7.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of A shares including by the cancellation of one or more entire class(es) of A shares as a result of the repurchase and cancellation of all the A shares in issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of A shares, such cancellations and repurchases shall be made in the reverse numerical order, starting with class A10.

7.4. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of A shares (in the order provided for in Article 7.3), such class of shares shall give the right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Total Cancellation Amount (as defined in Article 7.6 and as determined by the manager or the board of managers and approved by the general meeting) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined in Article 7.5) for each share of the relevant class held by them and cancelled.

7.5. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

7.6. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the manager or the board of managers taking into account any preferred dividend pursuant to article 17.4 and approved by the general meeting on the basis of the relevant interim accounts, such accounts to be drawn up no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class(es) of shares. The Total Cancellation Amount shall be the Available Amount at the time of the cancellation of the relevant class of shares unless otherwise resolved by the general meeting, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

7.7. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

7.8. For the purposes of this Article 7, Available Amount shall mean the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by: (i) any freely distributable share premium (subject to Article 5.2) and other freely distributable reserves; and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled, but reduced by (x) any losses (including carried forward losses); and (y) any sums to be placed into non-distributable reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or the Articles, each time as set out in the relevant interim accounts (without for the avoidance of doubt any double-counting).

Art. 8. Economic entitlement attaching to shares. Subject to Articles 7 and 17.4, each share shall entitle the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company based on the proportion that the amount of nominal value plus share premium contributed on such share bears in relation to the aggregate amount of nominal value and share premium contributed on all shares (the General Entitlement).

III. Management - Representation

Art. 9. Board of managers.

9.1. The Company is managed by one or several managers. In case several managers are appointed, the Company shall be managed by a board of managers comprising 2 (two) class A managers (who must be Luxembourg resident), and at least 1 (one) class B manager. The managers are appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

9.2. The managers may be dismissed by a unanimous vote of the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

Art. 10. Powers of the board of managers.

10.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

10.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the sole manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 11. Procedure.

11.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

11.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

11.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

11.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

11.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members are present or represented, including always the class B manager. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast, including always the approval of the class B manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

11.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

11.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 12. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of any class A manager, and the class B manager.

Art. 13. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 14. Powers and Voting rights.

14.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

14.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

14.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 15. Form - Quorum - Majority.

15.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

15.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by all the shareholders unanimously.

15.3. Resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by all the shareholders unanimously.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 16. Accounting Year.

16.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

16.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

16.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Allocation of Profits.

17.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

17.2. The general meeting of shareholders (acting, for the avoidance of doubt, unanimously) has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

17.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and, subject to Article 5.2, distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company (acting, for the avoidance of doubt, unanimously); and
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

17.4. Each dividend shall be allocated on the basis of the General Entitlement provided that:

- (a) a preferred dividend equal to 0.25% of the nominal value of each share of class A1 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A1;
- (b) a preferred dividend equal to 0.30% of the nominal value of each share of class A2 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A2;
- (c) a preferred dividend equal to 0.35% of the nominal value of each share of class A3 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A3;
- (d) a preferred dividend equal to 0.40% of the nominal value of each share of class A4 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A4;
- (e) a preferred dividend equal to 0.45% of the nominal value of each share of class A5 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A5;
- (f) a preferred dividend equal to [0.50%] of the nominal value of each share of class A6 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A6;
- (g) a preferred dividend equal to 0.55% of the nominal value of each share of class A7 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A7;
- (h) a preferred dividend equal to 0.60% of the nominal value of each share of class A8 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A8;
- (i) a preferred dividend equal to 0.65% of the nominal value of each share of class A9 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A9;
- (j) a preferred dividend equal to 0.70% of the nominal value of each share of class A10 shall be distributed (or set aside for distribution) in respect of each share of class A10; and
- (k) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class, in the reverse numerical order (i.e. first class A10, then if no class A10 shares are in existence, class A9 shares and in continuation until only class A1 shares are in existence).

VI. Dissolution - Liquidation

18.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders (acting, for the avoidance of doubt, unanimously) which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

18.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders on the basis of the General Entitlement at that time.

VII. General provision

19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

All Shares have been subscribed as follows:

Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF, prenamed	13,466 Class A1 Shares
	13,466 Class A2 Shares
	13,466 Class A3 Shares
	13,466 Class A4 Shares
	13,466 Class A5 Shares
	13,466 Class A6 Shares
	13,466 Class A7 Shares
	13,466 Class A8 Shares
	13,466 Class A9 Shares
	<u>13,466 Class A10 Shares</u>
Total:	134,660 shares

The appearing party represented as stated above, hereby declares to subscribe to all the one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to fully pay-up such shares by way of a contribution in kind consisting in one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty (134,660) shares in the share capital of Familia Trading S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) (the Contributed Shares). The Contributed Shares shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The ownership and valuation of the Contributed Shares is supported by a valuation certificate issued by Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF, prenamed, (the Certificate) which confirms, inter alia, that the value of the Contributed Shares is at least equal to the one hundred thirty-four thousand six hundred and sixty euro (EUR 134,660). A copy of the Certificate, after having been signed *ne varietur* by the Attorney and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Transitory provision

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,400.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing party, the sole shareholder representing the entire share capital of the Company and represented as stated above, takes the following resolutions:

(a) the sole shareholder sets the number of managers (gérants) at 3 (three) managers, including 2 (two) class A managers and 1 (one) class B managers,

(b) the sole shareholder appoints as three managers of the Company for an unlimited period of time:

- Gérard Birchen, employee, born on 13 December 1961, in Esch-sur-Alzette, Luxembourg, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;

- Eriks Martinovskis, employee, born on 12 September 1980, in Ventspils, Latvia, whose professional address is at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager; and

- German Viktorovich Oshkordin, company director, born on 3 March 1971, in Kalinin, Russia, with professional address at Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscow, Russia, as class B manager; and

(c) the sole shareholder establishes the registered office at 65 boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Attorney of the sole shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the Attorney of the sole shareholder in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the Attorney of the sole shareholder, the Attorney of the sole shareholder signs together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg.

COMPARAÎT:

Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF, une société à responsabilité limitée organisée sous la forme d'une société de gestion de patrimoine familial, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés,

ici représentée par Audrey Cubizolles, avocat, demeurant professionnellement au Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé (le Mandataire).

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, en la qualité en vertu de laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée organisée qu'elle déclare constituer:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Paragem Assets S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit (y compris sous la forme d'entreprise commune) et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir directement ou indirectement dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille immobilier, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cent trente-quatre mille six cent soixante euros (EUR 134.660) représenté par:

13.466 parts sociales de classe A1;

13.466 parts sociales de classe A2;
13.466 parts sociales de classe A3;
13.466 parts sociales de classe A4;
13.466 parts sociales de classe A5;
13.466 parts sociales de classe A6;
13.466 parts sociales de classe A7;
13.466 parts sociales de classe A8;
13.466 parts sociales de classe A9; et
13.466 parts sociales de classe A10,

chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de un euro (EUR 1), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec de tels droits et obligations, sauf si indiqué autrement dans les Statuts.

5.2. Le montant de la prime d'émission peut être utilisé pour prévoir le paiement de toute part sociale que la Société pourra rembourser ou racheter et pour faire des distributions en conformité avec les dispositions des Statuts, à condition que cette prime d'émission soit réservée à la classe de parts sociales à qui il a été permis.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.2. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins cent pour cent du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

Art. 7. Augmentation de capital, Réduction de capital et Annulation de parts sociales.

7.1. La société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi, et conformément à l'Article 7.

7.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés, adoptée de la manière requise par la loi pour la modification des Statuts.

7.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales de classe A, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de parts sociales de classe A à la suite du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales de classe A en cause dans cette catégorie. Dans le cas de rachat et annulation de catégories de parts sociales de classe A, les annulations et les rachats sont effectués dans l'ordre numérique inverse, en commençant par la classe A10.

7.4. Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de parts sociales A (dans l'ordre prévu à l'article 7.3), cette catégorie de parts sociales donne droit à son détenteur, au pro rata de sa participation dans cette classe, au Montant Total de l'Annulation (tel que défini à l'article 7.6 et tel que déterminé par le gérant ou le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale) et les détenteurs de parts sociales appartenant à une classe rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par part sociale (tel que défini à l'article 7.5) pour chaque part sociale de la classe concernée détenue par eux et annulée.

7.5. La Valeur d'Annulation par part sociale est calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales rachetée or annulée.

7.6. Le Montant Total d'Annulation doit être déterminé par le gérant ou le conseil de gérance en tenant compte de tout dividende préférentiel en vertu de l'article 17.4 et approuvé par l'assemblée générale sur la base des comptes intermédiaires concernés, ces comptes étant à établir au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la classe de parts sociales concernée. Le Montant Total d'Annulation sera le montant disponible au moment de l'annulation de la classe de parts sociales concernée sauf décision contraire de l'assemblée générale, à condition toutefois que le montant total d'annulation ne soit jamais supérieur à ce montant disponible.

7.7. Après le rachat et l'annulation des parts sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

7.8. Aux fins du présent article 7, le Montant Disponible correspond au montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) majoré de: (i) toute prime d'émission librement distribuable (sous réserve de l'article 5.2) et d'autres réserves librement distribuables; et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de la réserve légale relative à la classe de parts sociales pouvant être annulée, mais réduit par (x) les pertes (incluant les pertes reportées); (y) toutes les sommes placées dans la réserve non-distribuable, conformément aux exi-

gences de la loi ou des statuts, chaque fois que définies dans les comptes intermédiaires pertinents (sans, pour éviter tout doute possible, le double comptage).

Art. 8. Droit économique attaché aux parts sociales. Sous réserve des articles 7 et 17.4, chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif et des bénéfices de la Société sur la base du rapport entre le montant de la valeur nominale majorée des primes contribué à cette part sociale par rapport au montant total de la valeur nominale et de la prime d'émission de toutes les parts sociales (l'Accord Général).

III. Gestion - Représentation

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, la Société est dirigée par un conseil de gérance comprenant au moins 2 (deux) gérants de classe A (qui doivent résider à Luxembourg) et au moins 1 (un) gérant de classe B. Les gérants sont nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associé(s).

9.2 Les gérants sont révocables par un vote unanime de l'assemblée générale n'importe quand ad nutum (sans cause).

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance.

10.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

10.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant unique, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 11. Procédure.

11.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

11.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

11.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

11.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

11.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, incluant toujours un gérant de classe B. Les résolutions du conseil de gérance seront valablement prises à la majorité des votes, y compris l'approbation du gérant de classe B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

11.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

11.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 12. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe du gérant de classe A et de tout gérant de classe B.

Art. 13. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs et Droits de vote.

14.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

14.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

14.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 15. Forme - Quorum - Majorité.

15.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

15.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées à l'unanimité par tous les associés.

15.3. Les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à l'unanimité par tous les associés.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 16. Exercice social.

16.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

16.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 17. Affectation des bénéfices.

17.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

17.2. L'assemblée générale des associés (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité) décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le reporter.

17.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et, sous réserve de l'article 5.2, des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité); et

(iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

17.4. Chaque dividende sera attribué sur la base de l'Accord Général au moment donné, à condition que:

- (a) un dividende préférentiel égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A1 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A1;
- (b) un dividende préférentiel égal à 0,30% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A2 doit être distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A2;
- (c) un dividende préférentiel égal à 0,35% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A3 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A3;
- (d) un dividende préférentiel égal à 0,40% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A4 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A4;
- (e) un dividende préférentiel égal à 0,45% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A5 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A5;
- (f) un dividende préférentiel égal à 0,50% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A6 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A6;
- (g) un dividende préférentiel égal à 0,55% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A7 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A7;
- (h) un dividende préférentiel égal à 0,60% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A8 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A8;
- (i) un dividende préférentiel égal à 0,65% de la valeur nominale de chaque part sociale de catégorie A9 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A9;
- (j) un dividende préférentiel égal à 0,70% de la valeur nominale de chaque part sociale de classe A10 sera distribué (ou mis de côté pour la distribution) à l'égard de chaque part sociale de classe A9; et

(h) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux titulaires de la dernière classe, dans l'ordre numérique inverse (soit la première classe A10, puis si aucune part sociale de classe A10 n'existe, les parts sociales de classe A9 et ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste que des parts sociales de classe A1).

VI. Dissolution - Liquidation

18.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés (votant, pour éviter tout doute, à l'unanimité) qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

18.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés sur la base de l'Accord Général à ce moment.

VII. Disposition générale

19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et Libération

Toutes les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF, susmentionnée	13.466 parts de classe A1
	113.466 parts de classe A2
	13.466 parts de classe A3
	13.466 parts de classe A4
	13.466 parts de classe A5
	13.466 parts de classe A6
	13.466 parts de classe A7
	13.466 parts de classe A8
	13.466 parts de classe A9
	<u>13.466 parts de classe A10</u>
Total:	134.660 parts

La partie comparante représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire toutes les cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en nature composé de cent trente-quatre mille six cent soixante (134.660) dans le capital social de Familia trading S.à r.l., une société à responsabilité limitée incorporée sous le droit du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'Apport). L'Apport sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

La propriété et l'évaluation de l'Apport a été certifiée au moyen d'un certificat d'évaluation délivré par Geosh Consolidated Assets S.à r.l. SPF (le Certificat) qui confirme, inter alia, que la valeur de l'Apport est au moins égal à cent trente-quatre mille six cent soixante euros (EUR 134.660). Une copie du Certificat, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte afin d'être soumise aux autorités d'enregistrement.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2013.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.400.-

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante, l'associé unique représentant la totalité du capital de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus adopte les résolutions suivantes:

(a) L'associé unique fixe le nombre de gérants à 3 (trois) gérants, dont 2 (deux) gérants de classe A et 1 (un) gérant de classe B;

(b) L'associé unique nomme les 3 gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Gérard Birchen, employé, né le 13 décembre 1961 à Esch-sur Alzette, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de classe A;

- Eriks Martinovskis, employé, né le 12 Septembre 1980 à Ventspils, Lettonie, ayant son adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en tant que gérant de classe A; et

- German Viktorovich Oshkordin, dirigeant d'entreprise, né le 3 Mars 1971 à Kalinin, Russie, ayant son adresse professionnelle à Seraphimovicha Str., Building 2, Apt. 328, Moscou, Russie, en tant que gérant de classe B; et

(c) L'associé unique établit le siège social de la société au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'associé unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'associé unique, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: A. CUBIZOLLES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35328. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013113473/596.

(130137807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

P.I.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 141.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113470/9.

(130137013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Oksiushka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 136.409.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013113463/10.

(130137005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Nova Holdings S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.123.

Extrait de la résolution prise lors du conseil d'administration tenu en date du 13 mai 2013

3^{ème} Résolution:

Le Conseil d'Administration décide de fixer avec effet immédiat le siège social de la société au 18, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOVA HOLDINGS S.A. - SPF

Référence de publication: 2013113440/13.

(130137429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

OCM Luxembourg Coppice Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 175.318.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 2 août 2013 que Madame Katherine Margaret RALPH, née le 19 avril 1978 à Colchester, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni, a été nommée gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013113443/15.

(130137876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

O-Wind S.A., Société Anonyme.

Capital social: HRK 275.082,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 179.229.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of June

Before Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg)

There appeared:

FRALINOSTA LIMITED, having its registered office Diomidous, 10 Alphamega-Akropolis Building, 3rd floor, flat/Office 401, 2024 Nicosia, Cyprus registered with the commercial registry under number HE 296148

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party, represented as above mentioned, has requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a Luxembourg public limited liability company ("société anonyme"), which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Chapter I. Corporation, Duration, Registered office, Object

Art. 1. Corporation. There is formed by the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares below, a public limited liability company (société anonyme), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

Art. 2. Object. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies"). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Company will have the name "O-Wind S.A."

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg City by simple decision of the director or in case of plurality of directors, by a decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 6. Issued Capital. The share capital is set at two hundred seventy-five thousand eighty-two HRK (HRK 275,082.-) represented by (i) two hundred sixty thousand (260,000) ordinary shares with a nominal value of one of HRK (HRK 1.-) each (the "Ordinary Shares") and (ii) fifteen thousand eighty-two (15,082.-) mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of one of HRK (HRK 1.-) each (the "MRPS"), all fully subscribed and entirely paid up.

All shares shall be issued and remain in registered form.

6.2 Voting Rights

Each Ordinary Share is entitled to one vote. The MRPS do not carry any voting rights

6.3 Share premium

Ordinary Shares and MRPS can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles. Any amount of share premium which has been paid in addition to the par value of the Ordinary Shares (the "Ordinary Share Premium") shall remain attached to the Ordinary Shares and shall be designated as the "Ordinary Share Premium Account". Any amount of share premium which has been paid in addition to the par value of the MRPS (the "MRPS Premium") shall remain attached to the MRPS and shall be designated as the "MRPS Premium Account".

6.4 Redemption of shares

MRPS are redeemable (partially or in full) at any time until maturity at the option of the Company (an "Early Redemption Date").

The Company shall obligatorily redeem the MRPS at the latest within 10 years after this date of incorporation (the "Maturity Date").

Whether at the Early Redemption Date or at the Maturity Date, the MRPS shall be redeemed for an amount corresponding to the aggregate of the collective par value of the redeemed MRPS, the MRPS Premium attached to the redeemed MRPS, as well as any preferred dividend as defined in Article 25 accrued but not yet declared on the redeemed MRPS at the time of redemption (the "Redemption Price").

The MRPS shall only be redeemed (both at an Early Redemption Date or at Maturity Date) if the Company has sufficient available funds to do so, determined in accordance with the Law ("Available Funds").

In case the Company does not dispose of Available Funds to pay the Redemption Price in cash at the Maturity Date, it may, at its sole discretion, pay the Redemption Price in kind (partially or in full).

In case the Company has Available Funds to pay the Redemption Price in cash, the Redemption Price can nonetheless be paid in kind (either at the Maturity Date or an Earlier Redemption Date), if the MRPS holder(s) so agree.

MRPS redeemed by the Company shall be immediately cancelled and the amount of share capital shall be reduced accordingly. In addition, the MRPS Premium Account shall be reduced accordingly.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 13 of these Articles.

Art. 8. Shares. The shares will be in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders.

If the Company issues registered shares, a shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of

the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof.

Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register.

The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders.

The Company may issue multiple share certificates. The Company may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the law.

Art. 9. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

Chapter III. Management

Art. 10. Directors. The corporation shall in case there is only one shareholder be managed by a sole director or by a board of directors, or in case there are two or more shareholders, be managed by a board of directors composed of at least three members, being either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders.

The sole director or the board of directors may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

In case a board of directors exists, the members of the board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors. The board of directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two directors are physically present. Decision shall be taken only with the approval of a majority of the members of the board of directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the Chairman shall have a casting vote.

The minutes of the meeting will be signed by all the directors present at the meeting.

One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a sole document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of directors may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a sole document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of directors.

The sole director or if applicable the board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 2 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The corporation shall be bound in all circumstances by the sole signature of the sole director or in case more directors are appointed by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director (administrateur-délégué), provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 11 hereof.

Art. 11. Delegation. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors. (administrateurs-délégués).

Delegation of daily management to a member of the Board of Directors is subject to previous authorisation by the General Meeting.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 12. Litigation. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose

Art. 13. Conflicts of interest. If any of the directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such director shall disclose such personal interest to the other director(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case the Company has only one director, transactions between the Company and the sole director, who has such an opposing interest, must be recorded in writing and the records be disclosed to the shareholders.

The foregoing paragraphs of this article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the directors or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. Directors' liability - Indemnification. The director or the directors (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Chapter IV. - Supervision

Art. 15. Supervision. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Chapter V. Shareholders

Art. 16. Powers of the Shareholders. The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Laws and the Articles. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

If the Company is composed of several shareholders, the resolutions of the shareholders may be passed in writing, instead of holding a general meeting of shareholders. Written resolutions may be documented in a sole document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders.

Should such written resolutions be sent by the director(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders.

Art. 17. Annual general meeting. The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the 1st Monday of June at 10.00 a.m. and the first time in the year 2014.

If such day is a public holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Art. 18. Place of General meetings. General meetings of shareholders will be held in the municipality of the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the director(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 19. Notice of General meetings. The general meeting of shareholders may at any time be convened by the director (s), or by the statutory auditor(s), if any, or by shareholders representing in the aggregate more than half (1/2) of the issued capital of the Company.

The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 20. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 21. Proceeding. A board of the meeting ("bureau") shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders, and who need neither be shareholders, nor directors.

The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

An attendance list shall be kept at any general meeting of shareholders.

Art. 22. Vote. Resolutions of the general meeting of shareholders shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital of the Company, except for general meeting convened for the purpose of amending these Articles or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to these Articles.

If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time by registered letter, and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 23. Financial year. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December the same year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the last day of December 2013.

Art. 24. Adoption of financial statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the director (s) draw(s) up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval within six (6) months from the end of the related financial year.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 25. Allocation of Results. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

For every financial year of the Company, the holders of MRPS are entitled to a cumulative preferred dividend of 8.4 % a year out of the balance of the distributable profits, to be accrued on a daily basis (360-days/year), computed on the aggregate of the par value of the MRPS and MRPS Premium Account ("Preferred Dividend").

Preferred Dividends shall be cumulated and may be declared each year to the extent the Company has sufficient distributable profits available. If the current year's Preferred Dividends may not be declared (due to a lack of distributable profits), they shall be cumulated and can be declared in the next financial year, or the first following year in which there is sufficient profit to distribute.

The holders of the Ordinary Shares are entitled to the remainder of the Company's distributable profits for any given financial year ("Ordinary Dividend"), but no dividends will be paid to the holders of the Ordinary Shares until all rights to Preferred Dividends of the holders of MRPS of the current year and the prior years have been paid. In addition, the holders of the MRPS shall not be entitled to receive any Ordinary Dividend.

The above Preferred Dividends do not have any impact on the obligation for each shareholder to participate to the losses under the sequence described in article 26 of the present Articles.

The director or, in case of plurality of directors, the board of directors may resolve to pay one or more interim dividends with respect to the MRPS ("Preferred Interim Dividend") and Ordinary Shares ("Ordinary Interim Dividend"), subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. The declaration of Preferred Interim Dividends shall be limited to the Preferred Dividends accumulated on the MRPS as at the day this decision is taken. The Ordinary Interim Dividend shall be limited to the distributable profits that are in excess of the profits necessary to declare the Preferred Interim Dividend until the financial year end. The total amount to be distributed may not exceed total distributable profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to the statutory reserve pursuant to the requirements of the Law and/or of the Articles.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 26. Dissolution, Liquidation. At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Upon winding-up of the Company, the surplus assets of the Company remaining after the payment of its liabilities shall be applied in the following order of priority:

1. First for the repayment of their contributions to the holders of the MRPS (i.e., MRPS' nominal subscription value and MRPS Premium Account);
2. Second to the payment of the accrued but not yet paid Preferred Dividend;
3. Third to the holders of Ordinary Shares in repayment of their contribution (i.e., Ordinary Shares' nominal subscription value and Ordinary Share Premium Account, if any); and
4. Fourth, as a liquidation surplus for the benefit of the holders of Ordinary Shares exclusively.

Should there be insufficient funds to pay entirely the preferred repayment right attached to the MRPS, the available funds will be allocated to the holders of MRPS pro rata their repayment rights.

Chapter VII. Matters not provided

Art. 27. Matters not provided. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on the last day of December 2013.

Subscription - Payment

The shares have been subscribed by Fralinosta Limited prenamed, which is the sole shareholder of the company as follows:

- Two hundred sixty thousand (260,000) ordinary shares; and
- Fifteen thousand eighty-two (15,082) MRPS

The shares have been fully paid up in cash, so that the sum of two hundred seventy-five thousand eighty-two HRK (275,082.-- HRK) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (€ 1,800.-).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

Resolutions of the sole shareholder

The shareholder has immediately taken the following resolutions:

- The address of the corporation is 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg
- To set at three (3) the number of directors and and further resolves to elect the following as directors for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2018:

* LUXEMBOURG Corporation COMPANY S.A, with registered office at L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste; Mrs Christelle Ferry, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle is appointed représentant permanent, it has the power to bind the company by its sole signature;

* T.C.G. Gestion S.A., with registered office at L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste; Mrs Catherine Noens, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle is appointed représentant permanent, it has the power to bind the company by its sole signature; and

* CMS Management services S.A., with registered office at L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste; Mr Fabio Spadoni, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle is appointed représentant permanent, it has the power to bind the company by its sole signature;

- To set at one (1) the number of statutory auditors and further resolves to elect the following as statutory auditor for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2018:

* C.A.S. Services S.A., with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

- To authorize the board of directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more members of the board of directors.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le six juin.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg)

A COMPARU:

FRALINOSTA LIMITED, ayant son siège social au Diomidous, 10 Alphamega-Akropolis Building, 3rd floor, flat/Office 401, 2024 Nicosia, Cyprus, RC HE 296148

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, agissant en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter l'acte constitutif d'une société anonyme luxembourgeoise qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Durée, Siège et Objet

Art. 1^{er}. La société. Il est formé par les présentes et par tout ceux qui deviendront détenteurs de parts sociales une société sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, d'intérêts et de parts sociales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

La Société pourra également apporter toute assistance financière, sauf par le biais d'un appel public à l'épargne. Ce ne sera possible que sous la forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination sociale. La Société aura la dénomination "O-Wind S.A."

Art. 5. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la ville de Luxembourg par simple décision de l'administrateur, ou en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 6. Capital émis. Le capital social souscrit est fixé à deux cent soixante-quinze mille quatre-vingt-deux HRK (HRK 275.082,-) représenté par (i) deux cent soixante milles (260.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de un HRK (HRK 1) chacune (les "Actions Ordinaires") et quinze mille deux cent quatre-vingt-deux (15.082) d'actions préférentielles obligatoirement rachetables d'une valeur nominale de un HRK (HRK 1) chacune (les "MRPS"), entièrement souscrites et libérées.

Toutes les actions sont émises et resteront sous la forme nominative.

6.2 Droits de vote

Chaque Action Ordinaire donne droit à un vote. Les MRPS ne donnent droit à aucun droit de vote.

6.3. Prime d'émission

Les Actions Ordinaires ainsi que les MRPS peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, soumises aux exigences légales et les dispositions statutaires. Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des Actions Ordinaires (la "Prime d'Emission des Actions Ordinaires") restera attaché aux Actions Ordinaires et sera dénommé "Compte de Prime d'Emission des Actions Ordinaires". Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des MRPS (la "Prime d'Emission des MRPS") restera attaché aux MRPS et sera dénommé "Compte de Prime d'Emission des MRPS".

6.4. Rachats d'actions

Les MRPS sont rachetables (partiellement ou totalement) à tout moment jusqu'à exigibilité, à l'option de la Société (la "Date de Rachat Anticipé").

La Société doit obligatoirement racheter les MRPS au plus tard dans les 10 ans après la date d'aujourd'hui, date de constitution (la "Date d'Exigibilité").

Soit à la Date de Rachat Anticipé ou à la Date d'Exigibilité, les MRPS seront rachetées pour un montant correspondant à la somme de la valeur nominale totale des MRPS rachetées, la Prime d'Emission des MRPS attachée au MRPS rachetées, ainsi que tout dividende préférentiel accumulé mais non encore déclaré au moment du rachat (le "Prix de Rachat").

Les MRPS seront rachetées (à la Date d'Exigibilité ou à la Date de Rachat Anticipé) uniquement si la Société a suffisamment de fonds disponibles à cet effet, conformément à Loi (les "Fonds Disponibles").

Dans le cas où la Société ne disposerait pas des fonds nécessaires pour payer le Prix de Rachat en numéraire à la Date d'Exigibilité, elle pourra, à sa seule discrétion, payer le Prix de Rachat en nature (partiellement ou totalement).

Dans le cas où la Société disposerait des Fonds Disponibles pour payer le Prix de Rachat en numéraire, le Prix de Rachat peut néanmoins être payé en nature (soit à la Date d'Exigibilité soit à une Date de Rachat Anticipée), si le/les détenteur(s) de MRPS y sont favorable(s).

Les MRPS rachetées par la Société sont immédiatement annulées et le montant du capital social doit être réduit corrélativement. En outre, le Compte de Prime d'Emission des MRPS doit être réduit en conséquence.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'actionnaire unique ou par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, en conformité avec l'article 13 des présents Statuts.

Art. 8. Actions. Les actions ont la forme d'actions nominatives ou d'actions au porteur selon choix des actionnaires.

Si la Société émet des actions nominatives, un registre des actionnaires pouvant être consulté par tout actionnaire, sera conservé au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire ainsi que l'indication du nombre d'actions qu'il détient, l'indication des versements effectués sur les actions ainsi que les cessions d'actions et les dates auxquelles ils ont été effectués.

Chaque actionnaire informe la Société par lettre recommandée de son adresse ainsi que tous changements de cette adresse. La Société sera en droit de se baser sur la dernière adresse qui lui a ainsi été communiquée.

La propriété des actions nominative ressort des inscriptions faites au registre des actionnaires.

Les cessions d'actions se font par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et par le cessionnaire ou par leur(s) mandataire(s). Les cessions d'actions peuvent également s'effectuer conformément aux règles applicables aux transferts de créances édictées à l'article 1690 du code civil luxembourgeois. En outre, la Société peut accepter et inscrire au registre des actionnaires toutes cessions mentionnées dans de la correspondance ou tout autre document dont ressort le consentement du cédant et du cessionnaire.

Des certificats reflétant les inscriptions portées au registre des actionnaires sont délivrés aux actionnaires.

La Société peut émettre des certificats d'actions multiples.

La Société peut acquérir ses propres actions. L'acquisition et la détention d'actions propres se font dans le respect des conditions et limites fixées par la loi.

Art. 9. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un actionnaire. La mort, l'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les actionnaires ou, selon les cas, l'actionnaire unique, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Chapitre III. Gérance

Art. 10. Administrateur(s). La société est administrée en cas d'un actionnaire unique par un administrateur unique ou par un conseil d'administration ou en cas de pluralité d'actionnaires par un conseil d'administration, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires.

L'administrateur unique ou les membres du conseil d'administration peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

En cas d'existence d'un conseil d'administration, le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande d'au moins deux administrateurs. Le conseil d'administration pourra seulement valablement délibérer et prendre des décisions si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations, et si au moins deux administrateurs sont physiquement présents. Les décisions ne seront prises qu'avec l'approbation de la majorité des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à la réunion. Dans l'hypothèse où, lors d'une réunion, le nombre de voix en faveur d'une résolution et le nombre de voix en défaveur d'une résolution sont égaux, la voix du Président est prépondérante.

Les procès-verbaux des réunions seront signés par tous les administrateurs présents à la réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer par le biais d'une conférence téléphonique ou par tout autre moyen de télécommunication permettant à différentes personnes de participer à la même réunion et de communiquer entre eux. Une telle participation est à considérer comme étant égale à une présence physique. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

Le Conseil d'administration peut prendre différentes décisions par des résolutions circulaires, si l'approbation est faite par écrit, câble, telegram, telex, Fax, Email ou tout autre moyen de communication agréé. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 2 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou en cas d'existence d'un conseil d'administration par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des statuts.

Art. 11. Délégation. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

La délégation de la gestion journalière à un membre du conseil d'administration se fait sous réserve de l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs.

Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

Art. 12. Litiges. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 13. Conflit d'intérêt. Si un ou plusieurs administrateurs a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce(s) administrateur(s) devra (devront) en aviser les autres administrateurs et il(s) ne pourra (pourront) ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un administrateur unique, des opérations intervenues entre la Société et son administrateur unique ayant un intérêt opposé à celui de la Société, doivent être consignées par écrit dans un procès-verbal qui sera communiqué à l'(aux) actionnaire(s).

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est administrateur, collaborateur, membre, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 14. Responsabilité des administrateurs – Indemnisation. Le(s) administrateur(s) n'engage(nt) pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Chapitre IV. Surveillance

Art. 15. Surveillance. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Chapitre IV. Les actionnaires

Art. 16. Pouvoir des actionnaires. Les actionnaires exercent leurs droits collectifs en assemblée générale des actionnaires, qui constitue un organe de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Si la Société compte plusieurs actionnaires, les résolutions des actionnaires peuvent être prises par écrit, à la place d'une assemblée générale des actionnaires. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs actionnaires.

Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par le(s) administrateur(s) aux actionnaires pour approbation, les actionnaires sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte des résolutions proposées, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale des actionnaires s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Si la Société compte un seul actionnaire, ce dernier exerce tous les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de Juin à 10.00 heures et pour la première fois en 2014.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable. Chaque action donne droit à une voix.

Art. 18. Lieux des assemblées générales. Les assemblées générales des actionnaires se tiendront dans la municipalité du siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché du Luxembourg, et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le(s) administrateur(s), le requièrent.

Art. 19. Convocation aux assemblées générales. Les actionnaires peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des administrateurs, ou subsidiairement, du commissaire aux comptes (s'il en existe), ou plus subsidiairement, des actionnaires représentant ensemble plus de la moitié (1/2) du capital émis de la Société.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée générale, et devra être envoyée à chaque actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 20. Présence - Représentation. Tous les actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des actionnaires.

Un actionnaire peut agir à une assemblée générale des actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire.

Art. 21. Procédure. Un bureau de l'assemblée générale sera constitué à l'occasion de chaque assemblée générale des actionnaires et sera composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun d'eux n'ayant pas besoin d'être administrateur ou actionnaire eux-mêmes et étant nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Le bureau s'assure en particulier que l'assemblée est tenue conformément aux règles en vigueur, et en particulier conformément aux règles relatives à la convocation, aux exigences en matière de majorité, à la comptabilisation des votes et à la représentation des actionnaires.

Une liste de présence sera tenue pour toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 22. Vote. Les résolutions de l'assemblée générale des actionnaires seront adoptées par les actionnaires représentant plus de la moitié (1/2) du capital de la Société, lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des présents Statuts ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des présents Statuts.

Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les actionnaires seront de nouveau convoqués (ou consultés) par lettre recommandée et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 23. Exercice social. L'exercice social commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le dernier jour de décembre 2013.

Art. 24. Approbation des Comptes annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et le(s) administrateur(s) dresse(nt) l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux actionnaires pour approbation dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social y relatif.

Tout actionnaire ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) actionnaires, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Art. 25. Distribution des bénéfices.

Art. 25. Affectation du résultat. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des charges et amortissements constituent le bénéfice net. Il sera prélevée cinq pourcent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

Pour chaque année comptable de la société, les détenteurs de MRPS ont le droit à un dividende préférentiel cumulé de 8.4% par an sur le solde du bénéfice distribuable devant être calculé sur une base quotidienne (360 jours par an), calculé sur la somme de la valeur nominale des MRPS et du Compte de Prime d'Emission des MRPS (le "Dividende Préférentiel").

Les Dividendes Préférentiels sont cumulés et peuvent être distribués tous les ans pour autant que la Société ait suffisamment de profit distribuable disponible. Si les Dividendes Préférentiels de l'année ne peuvent pas l'être (à cause d'un manque de profits distribuables), ils sont cumulés et peuvent être distribués durant l'année comptable suivante, ou la première année où il y a un profit suffisant à distribuer. Les détenteurs des Actions Ordinaires ont droit, chaque année comptable, aux profits restants de la Société (le "Dividende Ordinaire"), mais aucun dividende ne sera payé aux détenteurs d'Actions Ordinaires tant que tous les droits des Dividendes Préférentiels des détenteurs de MRPS de l'année en cours et des années précédentes n'ont pas été acquittés.

Les Dividendes Préférentiels ci-dessus n'ont aucune influence sur l'obligation de chaque Actionnaire de participer aux pertes décrites à l'article 26 des présents Statuts.

L'administrateur ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration peut décider de procéder au paiement d'un ou de plusieurs acomptes sur les dividendes concernant les MRPS ("Acompte sur Dividendes Préférentiels") et les Actions Ordinaires ("Acompte sur Dividendes Ordinaires"), à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. La déclaration d'Acompte sur Dividende Préférentiels doit être limitée aux Dividendes Préférentiels accumulés sur les MRPS au jour où est prise la décision de distribuer un tel dividende. L'Acompte sur Dividendes Ordinaires se limite aux profits distribuables excédant le profit nécessaire à l'Acompte sur Dividendes Préférentiels. Le montant total distribuée ne doit pas excéder le montant total des profits distribuables réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et somme allouées à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 26. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, Actionnaires ou non, nommés par les Actionnaires qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Suivant la dissolution de la Société, le surplus des avoirs de la Société, restant après le paiement de tous les engagements, sera réparti dans l'ordre de priorité qui suit:

1. En premier, le remboursement des contributions des détenteurs de MRPS (c'est-à-dire, la valeur nominale de souscription des MRPS et le Compte de Prime d'Emission des MRPS);

2. En deuxième, au paiement des Dividendes Préférentiels cumulés non encore payés;

3. En troisième, aux détenteurs d'Actions Ordinaires en remboursement de leur contribution (c'est-à-dire, la valeur nominale de souscription des Actions Ordinaires et le Compte de Prime d'Emission d'Actions Ordinaires, si applicable); et

4. En quatrième, un boni de liquidation au profit des détenteurs d'Actions Ordinaires uniquement.

S'il n'y avait pas de fonds suffisants pour payer entièrement le droit préférentiel de remboursement des MRPS, les fonds disponibles seront alloués aux détenteurs de MRPS au prorata des droits de remboursement.

Chapitre VII. Dispositions générales

Art. 27. Dispositions générales. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le dernier jour de décembre 2013.

Souscription et Paiement

Les parts sociales ont été souscrites par Fralinosta Limited, seule actionnaire, comme suit:

- Deux cent soixante mille (260,000) Actions Ordinaires; et

- Quinze mille quatre-vingt-deux (15,082) MRPS

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent soixante mille HRK (275,082.-- HRK) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille huit cents euros (€ 1.800,-).

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Décisions de l'associé unique

L'actionnaire a immédiatement pris les résolutions suivantes:

- L'adresse du siège social est fixée au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg

- Le nombre des administrateurs de la Société est de trois (3) et décide d'élire les personnes suivantes en tant qu'administrateurs pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2018:

* Luxembourg Corporation Company S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste; Madame Christelle FERRY, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle est nommé représentant permanent, il a le pouvoir de lier la société par sa seule signature;

* T.C.G. Gestion S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste; Madame Catherine Noens, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle est nommé représentant permanent, il a le pouvoir de lier la société par sa seule signature; et

* CMS Management S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20 rue de la Poste; Monsieur Fabio Spadoni, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle, est nommée représentant permanent, il a le pouvoir de lier la société par sa seule signature.

- Le nombre de commissaires à un (1) et décide en outre d'élire la personne suivante en tant que commissaire pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2018:

* C.A.S. Services S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

- L'assemblée générale des actionnaires décide d'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société dans les limites de cette gestion journalière à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juin 2013. Relation: EAC/2013/7744. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013113442/655.

(130137348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

TalkingBird S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7716 Colmar-Berg, 34, rue Belle Vue.

R.C.S. Luxembourg B 168.944.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114278/9.

(130138168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Agrabah S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.279.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013111843/9.

(130136772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

GAV Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 179.278.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty fourth day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

GAV Investors Ltd, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands whose registered number is 279367 and whose registered office is at 89 Nexus Way, Camana Bay, Grand Cayman KY1-9007, Cayman Islands;

hereby represented by Daniel Godinho, paralegal, residing professionally at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, by virtue of a proxy dated 23rd July 2013, given under private seal;

The said proxy after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Title I. Articles

Chapter I. - Form, Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. Form. There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the Company) in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the Law) and by the present articles of

association (the Articles), which specify in the articles 3, 6, 8, 16 and 20 the exceptional rules applying to a single member company (société unipersonnelle).

Art. 2. Denomination. The Company will have the denomination "GAV Holdings S.à r.l."

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

The Company may be dissolved at any time if a single shareholder, owning the entire issued share capital of the Company so decides. If there is more than one shareholder, the Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles.

Art. 4. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign undertakings, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and other entities.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes, securities and other debt instruments, convertible within the limits of the Law or not, debentures and certificates, except by way of public offer and within the limits of the Law; this list being not exhaustive.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or security interests in any kind or form and under any applicable law. Under this article, the concept of group will include and will be limited to the Company's holdings company(ies), its subsidiaries and the entities in which its holdings company(ies) or its subsidiaries have an interest or hold a direct or indirect participation (each of them being hereinafter referred to as the Company's Group).

The Company may use its funds to invest in real estate or on movable property and in intellectual property rights in any kind or form.

In a general fashion the Company may render other financial services to each member of the Company's Group, may also provide assistance to each member of the Company's Group, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of these objects.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its objects.

Art. 5. Registered office. The Company has its registered office in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within Luxembourg by resolution of the Board of Managers (conseil de gérance) (as defined below).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers (conseil de gérance).

In the event that in the view of the Board of Managers (conseil de gérance) extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg.

Chapter II. - Share capital - Shares - Transfer of shares

Art. 6. Share capital. The share capital of the Company is set at seventeen thousand and ten Canadian Dollars (CAD 17,010.-) represented by seventeen thousand and ten (17,010) shares (parts sociales), each with a nominal value of one Canadian Dollar (CAD 1.-) (the Shares), all of which have been subscribed for and are fully paid up.

Holders of Shares in the Company are individually referred to as a Shareholder or collectively the Shareholders.

At the moment and for as long as all the Shares are held by one sole Shareholder, the Company shall be a single member company (société unipersonnelle) within the meaning of article 179 (2) of the Law. Therefore articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, apply, pursuant to which, each decision of the sole Shareholder and each contract concluded between such sole Shareholder and the Company shall be made in writing.

Art. 7. Registration of shares - Indivisibility of shares. The Shares are issued in registered form only, in the name of a specific person and recorded in the Shareholders' register in accordance with article 185 of the Law. The Shareholders' register shall be kept at the registered office of the Company. Each holder of Shares will notify in writing to the Company its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

The Company recognizes only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) shall be obliged to appoint a single attorney to represent such Shareholder(s) in all dealings with the Company in such capacity. The failure to appoint such an attorney will immediately suspend all rights attached to such Share(s).

Art. 8. Transfer of shares. In the case of a single Shareholder company, the Shares held by the sole Shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and article 190 of the Law. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the issued share capital shall have agreed thereto in a general meeting of Shareholders.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

Chapter III. - Board of managers - Powers - Meetings - Auditor

Art. 9. Board of managers. The Company is managed by one or more Managers (gérants), who need not to be Shareholders of the Company. If several Managers have been appointed, they will constitute the Board of Managers (conseil de gérance) (the Board of Managers or individually the Manager).

At any time that the Company is managed by a single Manager, said Manager shall not be resident in Canada. At any time that the Company is managed by more than one Manager, Managers that are resident in Canada shall not form a majority of the Managers at the time in office.

The sole Manager (gérant unique) or in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall be elected by the sole Shareholder or by the general meeting of Shareholders, which will determine its/their number and mandate period. They are eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole Shareholder or by a resolution of the Shareholders' meeting.

If one or more members of the Board of Managers resigns, the remaining members of the Board of Managers may nominate a person to replace them and shall forthwith convene a general meeting of Shareholders in order to fill such vacancies.

The sole Shareholder or the Shareholders may also decide to appoint one or several class A Manager(s) and one or several class B Manager(s).

The Managers shall not be remunerated for their appointment as Manager of the Company, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse Managers for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings of the Board of Managers.

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency, resignation, removal or any other similar event affecting a Manager will not cause the Company to fall into liquidation.

Art. 10. Powers of the board of managers. The Board of Managers is vested with full powers and authority to perform all acts considered necessary or useful for the purpose of accomplishing the Company's objects.

All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence, power and authority of the Board of Managers.

Art. 11. Meetings of the board of managers. The Board of Managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon the request of any Manager by written notice to the other Managers (if there be more than one Manager), at the place indicated in the convening notice, provided that the Board of Managers shall meet at least twice per year.

The Board of Managers may appoint from among its members a chairperson (the Chairperson) and one or more vice-chairpersons. It may also appoint a secretary, who need not be a Manager, who is responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and of the Shareholder(s).

The resolutions of the Board of Managers are recorded in the minutes, signed by the Managers and by the Chairperson and the secretary if any, or by a notary public as the case may be, and recorded in the corporate books.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by such Chairperson or by the secretary (if any) or by any Manager.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another Manager as his/her proxy. Managers may also cast their vote in writing or by telegram, electronic mail or fax.

Except as may otherwise be determined by at least 75% of the Managers at the time in office, meetings of the Board of Managers shall take place within Luxembourg, and a majority of the Managers participating in such meeting shall be physically present in Luxembourg (as determined in accordance with the following paragraph). The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented at the meeting of the Board of Managers. Decisions shall be taken by a simple majority of the votes of all the Managers in office at the time of such meeting.

Any and all Managers may participate in any meeting of the Board of Managers by telephone or conference call or by any similar means of communication enabling all persons participating therein to simultaneously communicate with each other; provided, that no Manager shall participate in a meeting of the Board of Managers in the foregoing manner while

physically present in Canada. Such participation by telephone, conference call or similar means of communication shall, for all purposes hereunder, be deemed to constitute physical presence by the Manager so participating at the meeting.

Resolutions of the Board of Managers may be passed in the form of circular resolutions. Circular resolutions signed by all the members of the Board of Managers, are proper and valid as though they had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held; provided, that the last Manager executing such resolution shall be physically present in Luxembourg at the time of such execution. Such decisions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Managers.

Art. 12. Delegation of powers - Liability of managers. The sole Manager or the Board of Managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents (who may or may not be Managers) and will determine the agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The Manager(s) assumes, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 13. Representation of the Company. The Company shall be bound towards third parties by the sole signature of its sole Manager, and, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers in accordance with article 12 above and within the limits of such powers.

Art. 14. Conflict of interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Board of Managers or of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Any Manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, member, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 15. Auditor(s). Where the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires aux comptes) in accordance with article 200 of the Law, who may but need not to be Shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act collectively and form the board of auditors.

Chapter IV. - General meetings of shareholders

Art. 16. General meeting of shareholders. In a single member company, the sole Shareholder assumes all powers conferred by the Law on the general meetings of Shareholders.

In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of Shares he owns. Each Shareholder shall hold a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the issued share capital (50%) adopt them.

However, resolutions to amend the Articles, except in case of a change of nationality of the Company, which requires a unanimous vote, may only be adopted by a majority of the Shareholders owning at least three-quarters (75%) of the Company's issued share capital, subject to the provisions of the Law.

Any Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by fax as his proxy another person who need not to be a Shareholder himself.

The holding of Shareholders' general meetings shall not be mandatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five (25). In such case, each Shareholder may receive the precise wording of the text of the resolutions proposed to be adopted and may give his vote in writing.

Art. 17. Annual general meeting of shareholders. Where the number of Shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the third Tuesday of May at 2 p.m. Central European Time (CET) of each year. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual general meeting of Shareholders shall be held on the next following business day.

Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified by the Board of Managers in the respective convening notices of such meetings.

Chapter V. - Financial year - Financial statements

Art. 18. Financial year. The Company's financial year begins on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year, except for the first year, which shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2013.

Art. 19. Financial statements. At the end of each financial year, the Board of Managers shall present to the sole Shareholder or to the general meeting of Shareholders the financial statements (including the balance sheet and the profit and loss account and a statement of individual assets and liabilities).

Each Shareholder either personally or through an appointed agent may consult at the registered office of the Company the above mentioned documents and as the case may be the report of the statutory auditor(s) in accordance with the Law.

Chapter VI. - Distribution

Art. 20. Appropriation of profits - Reserve. From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The sole Shareholder or the general meeting of Shareholders has power to dispose of the surplus upon recommendation of the Board of Managers. It may in particular, upon recommendation of the Board of Managers, allocate such profit to the payment of a dividend to the Shareholder (s) or transfer it to the reserve or carry it forward to the next following financial year.

The Board of Managers may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the Law.

Chapter VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 21. Dissolution, Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy or any other similar event affecting the sole Shareholder or of one of the Shareholders.

Except in the case of dissolution by Court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum and majority requirements as for the amendments of the Articles.

At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (whether Shareholders or not) appointed by a general meeting of Shareholders who will determine their powers and their compensation.

Chapter VIII. - Miscellaneous

Art. 22. Applicable law. All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription

The Articles having thus been established, the appearing party declares to subscribe the entire share capital as follows:

Subscriber	Number of Shares	Subscribed amount	% of share capital
GAV Investors Ltd	17,010	CAD 17,010.-	100%
TOTAL	17,010	CAD 17,010.-	100%

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of seventeen thousand and ten Canadian Dollars (CAD 17,010.-) is now available to the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1.500,-).

Title II. Resolutions of the sole shareholder

The sole Shareholder has immediately taken the following resolutions:

1. The Company will be administered by the following Managers for an undetermined period:

1) Timothy Briglin, born in New York (U.S.A.) on 7 April 1966, residing at 459 Tucker Hill RD, Thetford CTR, VT 05075

2) Eric Mara, born in Connecticut (U.S.A) on 13 May 1986, residing at 26 Far Hill Dr, Avon CT 06001; and

3) Paul Lawrence, born in Rotterham (United Kingdom) on 25th May 1970, professionally residing at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and

4) Michel Thill, born in Arlon (Belgium) on 8th June 1965, professionally residing at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. The registered office of the Company shall be established at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing person, who signed together with the notary the present original deed

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième jour du mois de juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

GAV Investors Ltd, une société constituée sous les lois des Îles Cayman, sous le numéro 279367 et dont le siège social se trouve à 89 Nexus Way, Camana Bay, Grand Cayman KY1-9007, Cayman Islands;

Ici représentée par Daniel Godinho, Paralegal, demeurant professionnellement au 2-4, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 23 juillet 2013 donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Statuts

Chapitre I^{ère} . - Forme, Dénomination sociale, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er} . Forme. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ainsi créées, une société (la Société) en la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg y relatives, et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts), lesquels spécifient en leurs articles 3, 6, 8, 16 et 20, les règles dérogatoires s'appliquant à la société unipersonnelle.

Art. 2. Dénomination sociale. La Société aura la dénomination sociale «GAV Holdings S.à.r.l.».

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique détenant la totalité du capital social libéré. S'il y a plusieurs associés, la Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée conformément aux conditions requises pour la modification des présents Statuts.

Art. 4. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, de parts sociales, d'obligations, de reconnaissances de dettes, obligations bancaires ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre détenir des participations dans des sociétés de personnes ou d'autres entités.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, d'obligations bancaires, de titres et autres instruments de dettes, convertibles dans les limites de la Loi ou non, de reconnaissances de dettes et de certificats, excepté par le biais d'une offre au public et dans les limites prévues par la Loi; cette liste n'étant pas exhaustive.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme et loi applicable que ce soit. Dans le cadre de cet article, la notion de groupe inclura et sera limitée à la (les) sociétés mère(s), ses filiales et les entités dans lesquelles l'(les) sociétés mère(s) ou ses filiales ont un intérêt ou détiennent une participation directe ou indirecte (chacune de celles-ci étant ci-après reprise sous le vocable de Société du Groupe).

La Société peut employer ses fonds en investissant dans des biens immeubles ou meubles ou des droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit.

D'une manière générale, la Société peut agir comme agent payeur ou rendre d'autres services financiers à chaque Société du Groupe et peut aussi accorder une assistance à chaque Société du Groupe, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société peut en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance (tel que défini par après).

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par décision du Conseil de Gérance.

Dans le cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra temporairement transférer le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg.

Chapitre II. - Capital social - Parts sociales - Transfert de parts sociales

Art. 6. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à dix sept mille dix Dollars Canadien (CAD 17,010,-) divisé en dix sept mille dix (17,010) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un Dollar Canadien (CAD 1.-) (ci-après les Parts Sociales) toutes entièrement souscrites et libérées.

Les détenteurs de Parts Sociales pris individuellement sont définis comme l'Associé ou lorsqu'ils sont pris collectivement comme les Associés.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul Associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouveraient à s'appliquer, chaque décision de l'Associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui seront établis par écrit.

Art. 7. Enregistrement des parts sociales - Indivisibilité des parts sociales. Les Parts Sociales sont émises exclusivement sous forme nominative, au nom d'une personne déterminée et inscrites sur le registre des Associés conformément à l'article 185 de la Loi. Le registre des Associés devra être conservé au siège social de la Société. Chaque détenteur de Parts Sociales notifiera par écrit à la Société son adresse et tout changement de celle-ci. La Société sera en droit de se fier à la dernière adresse ainsi communiquée.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part Sociale. Dans l'hypothèse où une ou plusieurs Part(s) Sociale(s) sont détenues conjointement ou si la propriété de ces Parts Sociales est contestée, toutes les personnes réclamant un droit sur ces Parts Sociales devront nommer une seule personne pour les représenter auprès de la Société. A défaut d'une telle nomination, les droits attachés aux Parts Sociales concernées seront immédiatement suspendus.

Art. 8. Cession de parts sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement cessibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chaque Associé sont cessibles sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable de l'assemblée générale des Associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital social émis.

Les cessions de Parts Sociales doivent s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Les cessions ne peuvent être opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de leur notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

Chapitre III. - Conseil de Gérance - Pouvoirs - Assemblées - Commissaire

Art. 9. Conseil de Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, Associés ou non. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil de Gérance (le Conseil de Gérance ou pris individuellement le Gérant).

A chaque fois que la Société est gérée par un gérant unique, celui-ci ne pourra pas être résident du Canada. A chaque fois que la Société est gérée par plus d'un gérant, les gérants résidents au Canada ne formeront pas la majorité du Conseil de Gérance.

Le Gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance sera nommé par l'Associé unique ou l'assemblée générale des Associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés.

Si un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance démissionnent de leur mandat, les membres restants peuvent choisir une personne afin de les remplacer et convoquera immédiatement une assemblée des Associés afin de pourvoir aux remplacements nécessaires.

L'Associé unique ou l'assemblée générale des Associés peut aussi décider de nommer un ou plusieurs Gérant(s) de classe A et un ou plusieurs Gérant(s) de classe B.

Le Gérant unique ou chaque membre du Conseil de Gérance ne sera/seront pas rémunéré(s) pour ses/leur mandat en tant que Gérant de la Société, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Associés. La Société remboursera aux Gérants les dépenses raisonnables occasionnées dans l'exercice de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement occasionnées en raison de leur participation aux réunions du Conseil de Gérance.

Le décès, l'incapacité, la faillite, l'insolvabilité, la démission, la révocation ou tout événement similaire affectant un Gérant n'entraînera pas la liquidation de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 11. Réunions du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance se réunira à chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige ou sur demande, par voie écrite, de n'importe quel Gérant aux autres Gérants (dans le cas où il y a plus d'un Gérant), à l'endroit indiqué par la convocation, pourvu que le Conseil de Gérance se réunisse au moins deux (2) fois par an.

Le Conseil de Gérance peut choisir parmi ses membres un président (le Président) et un ou plusieurs vice-présidents. Il peut aussi désigner un secrétaire, Gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance et des assemblées générales des Associés.

Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par les Gérants et le cas échéant par le Président et le secrétaire, ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou par le secrétaire (le cas échéant) ou par un Gérant.

Chaque Gérant peut se faire représenter au Conseil de Gérance par un autre Gérant par le biais d'une procuration. Les Gérants peuvent également voter par écrit ou par télégramme, courriel ou facsimilé.

A moins qu'il n'en soit décidé autrement par au moins 75% de Gérants alors en poste, le Conseil de Gérance se réunira au Luxembourg. Lors de ces réunions, la majorité des Gérants devra être présente physiquement au Luxembourg (tel que déterminé au paragraphe suivant). Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des Gérants est présente ou représentée à la réunion du Conseil de Gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Tous les Gérants peuvent participer à une réunion du Conseil de Gérance par téléphone, conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent se comprendre mutuellement, à condition qu'aucun des Managers participant aux réunions du Conseil de Gérance par de tels moyens ne soit physiquement présent au Canada. Une telle participation par téléphone, conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication est réputée constituer une participation en personne à une telle réunion.

Les décisions du Conseil de Gérance peuvent également être prises sous forme de résolutions circulaires. Les résolutions circulaires signées par tous les Gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue, à condition que le dernier Gérant ratifiant de telles décisions soit physiquement au Luxembourg lors de la signature. De telles décisions peuvent être documentées sur un document unique ou sur des documents séparés ayant un contenu identique et chacun d'eux étant signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Art. 12. Délégation des pouvoirs - Responsabilité des Gérants. Le Gérant ou le Conseil de Gérance peut déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc (qui peuvent ou ne pas être Gérants) et déterminera leurs responsabilités et rémunération, la durée de la période de délégation et toutes autres conditions de leur mandat.

Le(s) Gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 13. Représentation de la Société. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant unique ou en cas de pluralité de Gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou encore par la signatures conjointes ou la signature unique d'un fondé de pouvoirs dûment habilité discrétionnairement par le Conseil de Gérance en conformité avec l'article 12 ci-dessus et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs du Conseil de Gérance ou de la Société y ont un intérêt personnel, ou en sont gérant, associé, membre, fondé de pouvoirs ou employé. Tout Gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplit des fonctions de gérant, associé, membre, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou à une telle opération.

Art. 15. Commissaire(s). Si le nombre des Associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t Associé(s). S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires aux comptes agiront en collège et formeront le conseil des commissaires aux comptes.

Chapitre IV. - Assemblées générales des associés

Art. 16. Assemblée générale des associés. L'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés.

En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque Associé possède un nombre de votes égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des Associés détenant plus de la moitié (50%) du capital social émis.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société, pour lequel un vote à l'unanimité des Associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts (75%) du capital social émis de la Société, conformément aux prescriptions de la Loi.

Chaque Associé peut agir à toute assemblée générale des Associés en nommant par écrit ou par fax un mandataire en tant que son représentant, qu'il soit Associé ou non.

La tenue d'assemblées générales des Associés n'est pas obligatoire lorsque le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque Associé pourra recevoir le texte des résolutions ou décisions proposées à adopter et pourra émettre son vote par écrit.

Art. 17. Assemblée générale annuelle des associés. Si le nombre des Associés est supérieur à vingt cinq (25), une assemblée générale annuelle des Associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le troisième (3^e) mardi de mai à 14 Heure d'Europe Centrale (CET) de chaque année. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle des Associés se tiendra le jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées des Associés pourront être tenues à l'endroit et à l'heure tels que précisé par le Conseil de Gérance dans les convocations relatives à ces assemblées.

Chapitre V. - Année sociale - Comptes annuels

Art. 18. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année, et finit le dernier jour de décembre de la même année, à l'exception de la première année qui débutera le jour de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2013.

Art. 19. Comptes annuels. A la fin de chaque année sociale, le Conseil de Gérance présentera à l'Associé unique ou à l'assemblée générale des Associés les comptes annuels (incluant le bilan et le compte de pertes et profits et un inventaire des avoirs et des dettes de la Société).

Chaque Associé pourra personnellement, ou par le biais d'un fondé de pouvoir, examiner au siège social de la Société les documents susmentionnés et le cas échéant le rapport du ou des commissaire(s) établi conformément à la Loi.

Chapitre VI. - Distribution

Art. 20. Répartition des profits - Réserve. Sur les bénéfices annuels nets de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la réserve requise par la Loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'Associé unique ou l'assemblée générale des Associés a le pouvoir de décider de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets sur recommandation du conseil de gérance. Elle peut, en particulier, sur recommandation du conseil de gérance, allouer le solde des bénéfices annuels nets au paiement d'un dividende à l'Associé ou aux Associés ou le transférer à un compte de réserve ou à le reporter à nouveau à la prochaine année sociale.

Le Conseil de Gérance est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi.

Chapitre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 21. Dissolution, Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'Associé unique ou l'un des Associés.

Sauf cas de dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des Associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être Associés ou non) nommés par l'assemblée générale des Associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération.

Chapitre VIII. - Divers

Art. 22. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Souscription

Les Statuts ainsi établis, la partie comparante déclare souscrire au capital social comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Montant souscrit	% du capital social
GAV Investors Ltd	17,010	CAD 17,010,-	100%
TOTAL	17,010	CAD 17,010,-	100%

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées à hauteur de cent pourcent (100%) par des versements en numéraire, de sorte que le montant de dix-sept dix Dollars Canadien (EUR 17,010,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société.

Frais

Les dépenses, rémunérations, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Titre II. Résolutions de l'associé unique

L'Associé unique a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. La Société sera gérée par les gérants suivants pour une durée illimitée:

- 1) Timothy Briglin, né à New York (U.S.A) le 7 avril 1966, demeurant à 459 Tucker Hill RD, Thetford CTR, VT 05075; et
- 2) Eric Mara, né à Connecticut (U.S.A) le 13 mai 1986, demeurant à 26 Far Hill Dr, Avon CT 06001; et
- 3) Paul Lawrence né à Rotterham (Royaume Uni) le 25 mai 1970, demeurant professionnellement au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et
- 4) Michel Thill né à Arlon (Belgique) le 8 juin 1965, demeurant professionnellement au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE fait et passé à Esch/Alzette, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Godinho, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 26 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9939. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013113986/494.

(130138123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Aviva Investors Central European Properties S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.293.700,00.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 105.902.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associée unique de la Société prises en date du 1^{er} août 2013, que PriceWaterhouse-Coopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été réélu en tant que réviseur des comptes de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013111823/14.

(130136616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

ADIGE Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 149.483.

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juillet.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ADIGE Participations S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié, en date du 24 novembre 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2465 du 18 décembre 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc NICKELS, économiste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Olivier BLOCK, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard SCHEIWEN, économiste, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour

Modification de l'article 2 statuts: Transfert du siège social de 126, rue Cents L-1319 Luxembourg à 13-15 Breedewues, L-1259 Senningerberg.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-1259 Senningerberg, 13-15, Breedewues.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article deux des statuts est modifié comme suit:

«Le siège social est établi à Senningerberg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. NICKELS, O. BLOCK, G. SCHEIWEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35121. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013111832/46.

(130136270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Fidint S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 39.431.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDINT S.A.
Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013107904/12.

(130131710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

GameStop Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 142.918.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 avril 2013

En date du 20 avril 2013, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

D'accepter la démission de:

- Madame Christel Damaso, en tant que gérant de classe A, avec effet au 26 avril 2013.

De nommer la personne suivante en tant que gérant de la classe A, avec effet au 26 avril 2013:

- Madame Sandrine Bruzzo, née le 7 septembre 1968 à Rochefort-sur-Mer (17), Charente Maritime en France, avec adresse professionnelle au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet au 26 avril 2013 et pour une durée indéterminée.

Depuis le 26 avril 2013, le conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

Gérants de classe A:

Monsieur Philippe van den Avenne

Madame Sandrine Bruzzo

Gérants de classe B:

Monsieur Michael van den Berg

Monsieur Michael L. Nichols

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

EB International Holdings, INC

Référence de publication: 2013107918/25.

(130130835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

BGV III Feeder 4 SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.224.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 12 juin 2013

La société coopérative PricewaterhouseCoopers a été reconduite dans son mandat de réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Veillez noter qu'avec effet au 30 juin 2012, la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., réviseur d'entreprises agréé, a été transformée en société coopérative sous la dénomination de PricewaterhouseCoopers.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour BGV III Feeder 4 SICAV-FIS

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013108711/17.

(130132778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

BBGI Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 132.346.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107662/10.

(130130940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

BBGI Management HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 164.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107663/10.

(130130914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Beamex S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 36.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30/07/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013107664/10.

(130131426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Navalux, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 159.574.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013107193/10.

(130129461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Airbourne Holdings 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 178.723.

EXTRAIT

En date du 30 juillet 2013, le mandat de Mr John Viola en tant que gérant de classe B de la Société a pris fin 3 et Me Pedro Fernandes das Neves est nommé gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013108619/14.

(130132978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2013.

A.S. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 91.937.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement n°1052/13 du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a, sur base de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999 et l'article 536 du Code de commerce, déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme AS GROUP S.A.

Pour extrait conforme

Cathy EHRMANN-BARDA

Le liquidateur judiciaire

Référence de publication: 2013108593/16.

(130131770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Alapco Real Estate Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 101.978.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement n°1055/13 du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a, sur base de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999 et l'article 536 du Code de commerce, déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société anonyme ALAPCO REAL ESTATE DEVELOPMENT S.A.

Pour extrait conforme

Cathy EHRMANN-BARDA

Le liquidateur judiciaire

Référence de publication: 2013108595/16.

(130131754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2013.

Edelweiss Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 149.297.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 juin 2013

1. L'assemblée prend acte que la dénomination de la société à responsabilité limitée DEC S.à r.l. en sa qualité de Commissaire aux comptes, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B143543 et ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg a été remplacée par la dénomination PERSKY GmbH;

2. L'assemblée décide de corriger auprès du Registre de Commerce et des sociétés Luxembourg la durée du mandat du Commissaire aux comptes qui auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg est inscrit comme suit: «Le nouveau Commissaire aux comptes terminera le mandat du Commissaire aux comptes remplacé. Son Mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale Ordinaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2011» et qui devrait être libellé comme inscrit dans les statuts de la constitution de la société comme suit: «Le mandat du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.».

Luxembourg, le 6 juin 2013.

Certifié sincère et conforme

Geert DIRKX

Administrateur Unique

Référence de publication: 2013115386/22.

(130139938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Netto Concept Plus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3514 Dudelange, 170, rue de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 165.634.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107195/10.

(130130183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Multiship S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 25, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 148.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107185/9.

(130130286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

New Challenge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 164.144.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2013107197/10.

(130129390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

New Luxembourg China S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 140.806.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107198/10.

(130129449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Purple Grafton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 339.138.824,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 153.247.

Par résolutions prises en date du 5 juillet 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Michel Dessolain, avec adresse professionnelle au 7, Place du Chancelier Adenauer, 75116 Paris, France, de son mandat de Gérant de catégorie B, avec effet immédiat;

- nomination de Vincent Goy, avec adresse professionnelle au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, au mandat de Gérant de catégorie B, avec effet au 6 juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107252/15.

(130130047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Niessen Restaurants s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 103, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 146.637.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013107199/10.

(130130041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Nobel Design, Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 1A, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 96.110.

Statuts coordonnés suivant acte du 16 juillet 2013, reçu par Me Urbain THOLL, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107204/10.

(130130385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

NS Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3333 Hellange, 36, Beetebuergerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 174.082.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013107205/10.

(130130331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Offenbach German Fixtures AREIII (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 169.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Offenbach German Fixtures AREIII (Luxembourg) S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013107206/11.

(130130481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Participations Commerciales, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 58.407.

En date du 18 juin 2013, Monsieur Francesco Abbruzzese, comptable, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire a été nommé commissaire en remplacement de Monsieur Jean Thyssen dont le mandat est arrivé à échéance.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Participations Commerciales

Référence de publication: 2013107258/13.

(130130193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.